



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

Coronavirus (Covid-19) : comment mon enfant continue-t-il à apprendre si son école est fermée ?

Publié le 26 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Suite aux annonces du Président de la République, l'ensemble des crèches, écoles, collèges et lycées sont fermés depuis lundi 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre. Un dispositif de continuité pédagogique et scolaire est assuré par l'école ou l'établissement scolaire pendant cette période. Une offre de programmes du primaire au lycée, La Maison Lumni, est également proposée à la télévision.

Le dispositif permet aux élèves de la grande section de maternelle jusqu'à la terminale de :

- maintenir un contact régulier avec leurs professeurs et leurs camarades ;
- entretenir les connaissances déjà acquises ;
- acquérir de nouveaux savoirs.


Le dispositif peut s'appuyer sur la plateforme pédagogique gratuite du Cned, « *Ma classe à la maison* », qui se décline selon les niveaux de classe :


- de la grande section de maternelle au CM2 : Ma classe à la maison École
- de la 6^e à la 3^e : Ma classe à la maison Collège
- pour les classes de 2^{de}, 1^{re} rénovation et terminales L, ES et S : Ma classe à la maison Lycée.

Les ressources pédagogiques que l'on y trouve correspondent aux éléments du programme du 1^{er} et du 2^e trimestre et permettent de couvrir une période de quatre semaines de la grande section de maternelle à la terminale dans les principales disciplines : activités en ligne, séquences de cours, entraînements, exercices en téléchargement, cahiers de bord, livres numériques, vignettes actives, ressources en langues vivantes pour l'école, illustrations, et certains enseignements de spécialités pour le lycée, etc.

Cette plateforme permet aussi de participer à des classes virtuelles. Cette solution interactive permet au professeur de réunir sa classe en ligne pour dispenser son cours à ses élèves en direct. Accessibles par un lien depuis la plateforme, elles sont organisées sur un créneau défini à l'avance, avec un mot de passe de connexion transmis au préalable aux familles.

Les professeurs accompagnent leurs élèves pendant toute la période de fermeture dans l'utilisation de ces ressources en leur adressant supports de cours et exercices via l'environnement numérique de travail (ENT) ou la messagerie électronique.

 **A noter** : c'est le directeur d'école ou le chef d'établissement qui vous communique l'adresse pour vous connecter à la plateforme « *Ma classe à la maison* » ainsi que les modalités d'inscription. Chaque élève peut alors créer son compte. L'inscription est gratuite.

 **A savoir** : Depuis le 23 mars, France Télévisions diffuse à 10h sur France 2, 15h45 sur France 4 et à 11h sur France 5, La Maison Lumni, une émission quotidienne de 52 minutes dédiée aux élèves de 8 à 12 ans, réalisée en lien avec le ministère de l'Éducation nationale.

Des déclinaisons adaptées à chaque niveau scolaire sont proposées :

- La Maison Lumni, primaire et collège : un cours filmé pour réviser les notions fondamentales de maths et de français ;
- La Maison Lumni, lycée : des cours d'une heure pour réviser le programme de français, maths, anglais, histoire-géographie, sciences physiques et sciences naturelles.




Ces cours enregistrés sont dispensés par des enseignants du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ces programmes sont également disponibles à tout moment de la journée, en replay sur [Lumni.fr](https://www.lumni.fr/) (<https://www.lumni.fr/>) et sur la plateforme vidéo france.tv. Le site Lumni.fr propose aussi de nombreux autres contenus multimédias (jeux, vidéos, séries, articles) gratuits de la maternelle au lycée.

Et aussi

- Coronavirus (Covid-19) : comment vous informer ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13814>)

Pour en savoir plus

- Continuité des apprentissages en cas d'éloignement temporaire ou de fermeture d'école ou d'établissement  (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo10/MENE2006547C.htm>)
Ministère chargé de l'éducation
- Coronavirus - COVID-19 : informations et recommandations pour les établissements scolaires et les personnels  (<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>)
Ministère chargé de l'éducation
- Avec France tv, faites classe à la maison  (<https://www.francetelevisions.fr/et-vous/notre-tele/evenements/lumni-2377>)
France Télévisions